

COMPTE RENDU

Réunion de quartier des Hauts d'Évian
Le 13 février 2019

Étaient Présents :

Madame Brigitte Revillet, membre du comité de quartier
Madame Sarah Khémis, membre du comité de quartier
Madame Sylvie Girardot, membre du comité de quartier
Monsieur Gilles Pelletier, membre du comité de quartier
Madame Gaëlle Ny Hanitra, membre du comité de quartier
Monsieur Jérôme VIGNE, membre du comité de quartier
Madame Viviane Viollaz, *élue référente au comité des hauts d'Évian.*
Madame Chantal Amadio, conseillère municipale, habitant le quartier
Monsieur Anselme Paccard, conseiller municipal, habitant le quartier

Participaient également :

Monsieur Bertrand Vouaux, *Directeur des Services Techniques- Ville Évian*

Excusé(e)s :

Madame Josiane Lei, *Maire*
Madame Maud Perrot, *coordinatrice comités de quartiers- Ville Évian*

Ordre du jour :

- 1- Informations techniques/travaux
- 2- Questions des membres du comité
- 3- Points divers

1- Informations diverses

- Ligne RTE: les travaux qui débutent au mois de novembre pour une durée approximative de 6 mois. Début du tracé nouvelle route du stade pour remonter jusqu'à Chonnay.

- Les travaux d'accessibilité du stade sont terminés.
- Bientôt le début des travaux d'une salle omnisport modulable sous les nouveaux parkings réalisés vers Passerat (pour accueillir la boxe et les autres demandes faites par les scolaires et les associations sportives.
- Les tennis couverts n'ont pas pu se faire sur les terrains actuels suite à des recours du voisinage et un retrait de permis de la mairie de Nevecelle. On réfléchit pour les incorporer au site sportif vers Passerat.
-
- Il est envisagé la fermeture de la route du Forlcan de l'accès à la RD 11 – avenue de Gavot, accès jugé dangereux, surtout après la réalisation de l'opération Ô Bleu, fermeture actuellement uniquement hivernale après avis des riverains et du comité.

Pour information, une étude de circulation a été commandée par la ville. La restitution devrait se faire fin de l'année ou tout début d'année prochaine. Elle va être complétée par la mise en place de compteurs routiers afin d'analyser les trafics sur les voies (y compris sur les hauts d'Évian) et la vitesse des véhicules. Les résultats permettront de définir les aménagements et adaptations de voirie nécessaires (baisse de vitesse aménagements de voirie...).

2-Questions des membres du comité

Les membres du comité ont noté que plusieurs commerces étaient fermés en centre-ville. .

Réponse donnée en réunion : Il y a eu plusieurs départs en retraite de commerçants, mais beaucoup de pas de portes sont déjà reloués et ou d'autres activités sont prévues. Par ailleurs, la ville a lancé un audit pour la réflexion globale sur les commerces et l'accompagnement des commerçants.

Réponse complémentaire :

Les membres font remarquer que certains utilisateurs ont du mal à se servir des nouveaux horodateurs.

Réponse apportée en réunion : les horodateurs sont les mêmes dans toutes les communes. Les explications sont notées sur l'écran. Néanmoins, des plaquettes d'explications sont en cours afin de faciliter la compréhension.

Enfin, le CCAS met en place des ateliers numériques pour un public éloigné de l'utilisation des outils numériques. Le sujet pourra également être abordé au sein des ateliers.

Certains membres notent qu'il manque des animations sur les quais ou des barbecues dans certains endroits.

Réponse apportée en réunion : La présence de barbecues est pour l'instant compliquée compte tenu des risques de sécurité (incendie). Chaque animation sur les quais impose pour assurer la sécurité de bloquer la RD1005 notamment et rend compliquée la circulation. De manière sporadique c'est possible mais de façon régulière cela engendre des désagréments différents. Cependant, avec le projet de parking et de créer des placettes aménagées face au lac, il sera tout à fait possible d'envisager des animations plus récurrentes.

Les poubelles au niveau du magasin « Franprix », débordent.

Réponse apportée en réunion : malheureusement les comportements restent cycliques, mais nous notons encore beaucoup trop d'incivilités et d'encombrants laissés à côté des points d'apport ou même à côté des propriétés.

Une sensibilisation est pourtant faite par la CCPEVA, ainsi que par la commune.

Elle va être refaite par les services de la communauté de communes.

Néanmoins, la ville travaille avec la CCPEVA pour améliorer les volumes des points d'apport en identifiant les zones où les constructions sont plus nombreuses.

Des points d'apports volontaires de cartons vont être créés en centre-ville.

Un membre du comité a fait part d'un magazine sur les budgets des villes et il a noté qu'Evian figurait parmi les villes endettées de sa strate.

Réponse apportée : Evian est une ville de plus de 9300 habitants selon le dernier recensement. Par rapport aux villes de même strate la dette est plus élevée. Sauf qu'Evian est également une station classée de tourisme. De ce fait, la ville bénéficie d'un surclassement entre strate de ville de 20 000 à 40 000 habitants.

De ce fait le budget de la ville est plus élevé, les infrastructures sont surdimensionnées (équipements publics) ainsi que les services pour répondre à l'affluence touristique en plus de la population évianaise. Ce sont parmi les spécificités des communes stations classées. Il convient de faire les ratios avec les villes de strate supérieure pour effectuer les comparatifs. Dans ce cas, la ville se situe dans la moyenne.

Les membres se demandent pourquoi le funiculaire ne fonctionne pas toute l'année ?

Réponse apportée : la ville a étudié la faisabilité d'une ouverture à l'année. Des études sur la fréquentation ont également été réalisées et il semble que la fréquentation soit surtout concentrée sur les mois de juin, juillet et août alors le funiculaire ouvre d'avril à septembre.

Par ailleurs, il s'agit d'un funiculaire à traction électrique dont les mécanismes nécessitent un hivernage pour éviter les périodes froides du climat hivernal.

Enfin, l'étude a été complétée par une analyse financière de projection pour une ouverture à l'année. Les coûts de fonctionnements très élevés (charges de personnels, de maintenance,

de fonctionnement, de fluides...) additionnés aux autres éléments dont il faut tenir compte n'ont pas permis d'envisager une ouverture à l'année.

Cependant, des moyens de transports annexes existent comme les bus urbains. Actuellement, un nouveau schéma directeur visant à étoffer l'offre de bus et étendre les zones desservies est à l'étude avec la communauté de communes dont dépendent les transports afin d'apporter un service supplémentaire aux usagers des transports publics.

Les transports publics (notamment les bus), ont des horaires parfois inadaptés. Serait-il possible de revoir l'offre et de l'étoffer ?

Réponse apportée en réunion : nous sommes soumis à un appel d'offres qui se termine d'ici 1 an et demi. En prévision, la ville travaille avec la communauté de communes pour retravailler les parcours et proposer des lignes ou des horaires supplémentaires plus adaptés aux besoins actuels recensés.

Quel va être l'aménagement autour du manoir des Tours ?

Réponse apportée en réunion : Un parc ouvert au public va être aménagé, avec des aménagements simples pour laisser place à la verdure. La sécurisation des arbres est en cours par le service cadre de vie et jardins notamment avec le recensement des essences et l'élagage quand cela est nécessaire.

Il semble que l'ensemble immobilier « Le Symbiose » ait de nombreuses malfaçons constatées par les locataires. Serait-il possible de faire quelque chose ?

Réponse apportée en réunion : Madame le Maire reçoit les bailleurs sociaux pour faire un point d'étape. La problématique récurrente sera abordée afin qu'une solution puisse être trouvée pour les habitants.

Il reste des associations actuellement dans les locaux de la CCPEVA qui doivent quitter les lieux et qui n'ont pas de solution de repli (comme les Lez'arts).

Réponse apportée : La ville cherche des locaux pour les associations restantes et a déjà engagé des recherches pour reloger plusieurs associations qui occupaient les locaux de la communauté de communes auparavant.

Les membres font remarquer que les entrées du parking de l'Office de tourisme sont particulièrement sales.

Réponse apportée en réunion : le service nettoyage va être missionné et la ville fera peut-être appel à une entreprise de décapage afin de nettoyer en profondeur le parking.

4-Informations diverses / Prochaine réunion

Un doodle va être envoyé aux membres afin de savoir quelle date leur convient pour une réunion en février ou mars.